

DÉLIBÉRATION N° 21/309

Séance du 13 juillet 2021

Approbation du projet d'établissement pour 2021-2025

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le projet d'établissement pour 2021-2025.

Fait à Paris,
Le 13 juillet 2021

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart